**Commission- AG Virtuelle**

Date : 18/7/2020

Début : 10:00 (Uruguay)

Finalisation : 13:10 (Uruguay)

**Agenda :**

Discuter de la meilleure organisation pour lAG2 : les groupes linguistiques.

*Présents :*

*Gabi, Edouard, Flor, Lanfranco, Mariel, Asma (au début), Eli, Cheikh, Marissa, Antoinette,*

*Monique, Rémi, Flávio (au début), Catherine, Giancarlo (à la fin).*

**Étapes de l'AG virtuelle :**

1- Réunions d'information avec les délégués (explication de l'ordre du jour)

2- Réunions dans chaque mouvement (selon l'ordre du jour : discussions, propositions,

thèmes)

3- Assemblée générale 2- Groupes linguistiques selonl'ordre du jour : discussions,

propositions, thèmes)

4- Assemblée générale 3- Vote

**Agenda (Ordre du Jour)** :

**Assemblée générale 2-** Groupes linguistiques. Organisation.

Après avoir tenu des réunions d'information dans 4 instances différentes, cette AG2 -

"groupes linguistiques" est le moment, à côté des réunions des mouvements (du 8 au 30

juillet), où les voix de tous les participants des mouvements sont présentes : où ils discutent,

proposent, prennent des positions collectives, concluent les premiers accords.

Les groupes linguistiques soumettent ensuite leurs conclusions et propositions et les

discussions par le biais du rapport à la Commission virtuelle de l'AG

(agvirtual2020@gmail.com) et au CA pour établir les priorités de l'AG3 et pour déterminer,

sur une base fondée, quelles sont les propositions urgentes à résoudre, celles qui

peuvent être traitées plus tard, par courriers électroniques, ou par les commissions, ou qui

nécessiteront leur approche en présence, en tenant compte de cette situation particulière de

non-présence qui rend tout (dans tous les ordres de vie) plus complexe. La non-présence

est complexe. La technologie nous rapproche, elle nous aide, mais elle ne remplace pas la

présence (nous l'avons prouvé dans nos classes, dans nos écoles) et nous devrons donc

avoir la force et la conscience qu'il y a des questions qu'il sera plus approprié de traiter en

présence.

**Accords :**

-Chaque groupe linguistique décidera du moment où il se réunira, du nombre de fois et de la

plate-forme qu'il utilisera. S'ils veulent utiliser le zoom (la plateforme FIMEM), ils doivent le

demander et nous donner les dates des réunions car il ne peut y avoir deux réunions sur

cette même plateforme simultanément.

L'avantage de cette plateforme est qu'elle peut accueillir jusqu'à 300 personnes et que les

appels ne sont pas coupés toutes les 45 minutes, comme dans la version gratuite.

Nous avions déjà compris, avec la connaissance des ressources informatiques, que

Rencontrer tous les groupes simultanément par un zoom (bien que cela puisse sembler agréable et

amusant) loin de faciliter la réunion, pouvait signifier une plus grande difficulté. Au contraire,

si chaque groupe est organisé, il pourra disposer du temps dont il a besoin, aux dates et aux

heures qui lui semblent les meilleures.

-Chaque groupe linguistique travaillera du 1er au 20 août. Les rapports (procès-verbaux,

rapports) doivent être remis le 21 ou le 22 août au plus tard, car la commission doit,

avec le CA, établir les priorités pour l'AG3 et établir, sur une base fondée, les propositions qui

peuvent faire l'objet d'un traitement ultérieur, par courriel ou par les commissions, ou qui

nécessiteront une participation.

-Les rapports doivent être soumis dans les trois langues officielles de la FIMEM : l'anglais,

l'espagnol et le français (on peut faire appel à des traducteurs comme DeepL, par exemple,

qui fonctionne assez bien).

-Chaque groupe linguistique doit avoir un représentant avec lequel la Commission et le CA

ont un contact direct par courrier électronique (pour transmettre des informations,

communiquer en cas de doute, remettre le rapport).

-Les groupes linguistiques seront :

Français

Anglais

Espagnol

Bien qu'ils puissent être subdivisés par exemple avec un groupe de langues allemand et

un autre italien, au cas où ils le décideraient ou qu'ils seraient organisés. Le groupe

allemand s'est déjà organisé et nous a informé de ses dates : 21 juillet et 13 août (Gitta a

informé Gabi, mais nous devons demander si Gitta est le délégué du groupe de langue

allemande).

-**Ordre du jour** : l'ordre du jour a été discuté lors des 4 réunions d'information avec les

délégués. Mais comme il peut y avoir une certaine confusion, car il y a beaucoup de

documents, nous allons envoyer un courriel expliquant cette opération convenue, et par un

autre courriel nous allons également envoyer le document "points à valider" qui se trouve

sur le site web, dans l'onglet "courriers AG". Dans ce dernier courriel, nous vous enverrons

les noms des documents mentionnés dans les "points à valider" avec leur lien

correspondant afin que vous puissiez les trouver facilement.

Pato (du Mexique) va commencer à travailler sur les liens afin que nous puissions envoyer

les deux courriels cette semaine, de sorte qu'ils puissent également être utilisés dans les

réunions du mouvement.

-La position des délégués. Les délégués apportent les positions et les propositions de leurs

mouvements. Il est nécessaire que le délégué, une fois élu, ait la confiance du bon sens du

groupe, car il peut arriver, et c'est bien que cela arrive, que dans la réunion avec les autres

mouvements du groupe linguistique les possibilités soient ouvertes, que d'autres arguments

soient travaillés et que par conséquent le délégué change de position. Cela peut être porté

au mouvement pour en discuter à nouveau ou non, cela dépend de l'organisation de chaque

groupe. L'avantage maintenant, c'est que si vous choisissez la plateforme ZOOM de la

FIMEM, elle peut accueillir jusqu'à 300 personnes, donc la discussion ne se fera pas

seulement entre les délégués, mais entre les mouvements.

 Etant dans un RIDEF, dans les groupes linguistiques, le mouvement n'est pas consulté en permanence, la délégation qui assiste à la RIDEF, le délégué prend les décisions finales, en tenant compte du bon sens de son groupe et peut éventuellement faire des consultations à distance. Dans cet environnement virtuel, de nouvelles rencontres avec les mouvements pourraient être

organisées entre les réunions des groupes linguistiques. Cela dépendra de chaque groupe

et de l'autonomie de chacun.

-La commission AGV aura besoin d'une liste des participants aux groupes linguistiques.

Nous devons veiller à la confidentialité de nos réunions et elles ne peuvent être ouvertes à

tous, nous devons nous assurer que ceux qui y participent sont membres des mouvements.

Il est donc nécessaire que les invitations ne soient pas publiques, mais par l'intermédiaire

des délégués et de pouvoir disposer d'une liste de participants.

-Compte tenu de ce qui a été discuté lors du dernier briefing des délégués (12/7/2020), il y a

des délégués qui doivent se faire envoyer leur documentation par whatsapp parce qu'ils

n'ont pas d'ordinateur et qu'il leur est difficile d'accéder au courrier électronique. C'est donc

Lanfranco, au sein de du CA, qui est chargé de cette communication, afin qu'elle atteigne tout

le monde, et de veiller à ce que l'accès à l'information soit démocratique.

-Enfin, nous en appelons à la volonté de travailler, au respect de ceux d'entre nous qui

travaillent et consacrent de nombreuses heures ici, et à ce que toutes les observations et

critiques (qui devraient être nombreuses, parce que seuls ceux qui le font ont tort et parce

que c'est nouveau pour tout le monde et qu'il n'y a pas d'histoire de ce travail) soient faites

dans un cadre de respect, de compréhension, d'empathie et de fraternité.

S'il y a quelque chose à ajouter, veuillez répondre dans ce courrier et nous l'ajouterons.

Je vous remercie,

Gabi.

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite